

Comment créer sa licence ? JOUEURS – DIRIGEANTS – TECHNICIENS – ARBITRES

Dans vos mails, ouvrez celui de la Fédération Française de Rugby : Demande d'affiliation à la FFR. Vous y découvrez votre **numéro d'identifiant** (qui est votre numéro de licence) et votre **mot de passe**.

Cliquez sur le lien au-dessus de votre identifiant, l'application OVAL-E2 qui permet la création de votre licence s'ouvre.

1. Rentrez votre numéro d'identifiant
2. Rentrez votre mot de passe en respectant précisément les caractères ou en procédant au copier (CTRL+C) puis coller (Ctrl + V). **Attention au moment de la sélection du mot de passe à ne pas créer un espace avant ou après !**
3. Cliquez sur : Connexion, votre dossier s'ouvre.
4. Cliquez sur : [Cliquez ici pour accéder à votre demande d'affiliation dans le club....](#)

Étape 0 : informations sur les mutations (UNIQUEMENT POUR JOUEURS MUTÉS)

1. Cochez votre accord pour la mutation, attention le club quitté ne sera informé de votre mutation qu'à partir du moment où vous aurez validé cette étape.
2. Cochez le motif de mutation.

Étape 1 : informations personnelles

Bien vérifier l'exactitude des informations, les modifier si nécessaire.

Attention toutes les lignes avec le signe * sont obligatoires, il faut donc les compléter.

Étape 2 : Sélectionner les licences désirées (vous ne pouvez pas modifier juste contrôler)

Bien contrôler que le type de licence qui vous concerne soit bien sélectionné par un **OUI** ou **NON** (vous rapprochez de votre secrétariat si problème). Vous pouvez bien sûr cumuler les fonctions.

Un dirigeant susceptible d'officier à la table de marque doit avoir **la mention DAT**, sinon rapprochez-vous de votre secrétariat qui devra archiver cette demande et en créer une nouvelle.

Pour toutes informations complémentaires

Mélena ALI-AICHOUBA

06 12 98 25 42

Étape 3 : Valider les mentions légales et assurances

1. Dans la partie : Le demandeur déclare par la présente
Cochez : **J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR**
2. Dans la partie : Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby
Cochez : **Je reconnais avoir été informé par la FFR...**
3. Dans la partie : Traitement des données personnelles
Cliquez sur : **Consulter et valider vos choix des données personnelles**, un document s'ouvre, au bas de ce document trois cases à cocher **je certifie...**
Et deux fois **j'autorise...oui ou non** puis cliquez sur **Valider**.
4. Dans la partie : Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby.
Cliquez sur : **Consulter et valider le contrat d'assurance et les options**, un document s'ouvre.
Au bas de ce document, deux mentions à cocher :
Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations
Puis cochez **l'option 1 ou 2 ou 3**, puis **Valider** !

Pour l'option avec assurances : vous trouverez en bas de votre dossier dans la liste : Documents à télécharger un formulaire Assurance individuelle complémentaire qui vous aidera dans votre choix. Il vous appartiendra si vous décidez de souscrire de compléter le dossier en ligne.

Cliquez sur : **Votre nom et Prénom**

Dans l'onglet Actions, cliquez sur **Souscription d'assurance en ligne**

Une fois cette étape réalisée un bandeau vert apparaît dans lequel vous trouverez l'unique certificat médical valable à télécharger et à faire compléter par votre médecin (enregistrez le au cas où).

N'oubliez pas de cliquer sur Sauvegarder les informations saisies.

Étape 4 : Télécharger les pièces justificatives

1. **Téléchargez votre photo** (inutile si celle de la saison précédente apparaît, sauf si changement important d'apparence ou photo très ancienne. Pour les enfants une actualisation régulière est nécessaire)
2. **Le justificatif d'identité ou photocopie du passeport (recto/verso dans le même fichier pour pièce d'identité)**
3. **Le certificat médical validé par votre médecin** : bien vérifier qu'apparaisse le tampon et la signature du médecin qui sont obligatoires. Attention pour les premières lignes que le médecin n'ait pas oublié de cocher la case correspondante.

Dans certains cas, le certificat médical ne sera pas obligatoire pour les licences de rugby loisir sans plaquage, à l'exception du Rugby à 5 – option santé :

Mineurs : 1^{ère} demande et renouvellement, à condition d'avoir répondu « non » à toutes les cases de l'auto-questionnaire de santé. Dans ce cas, il conviendra de l'attester via une case à cocher sur le formulaire. A défaut, un certificat médical sera exigé

Majeurs : Renouvellement, à condition d'avoir fourni un certificat médical la saison précédente

- **Pour les mineurs**, téléchargez l'autorisation de soins que vous aurez remplie après l'avoir au préalable récupérée au bas de votre dossier dans la liste : Documents à télécharger.

- **Pour les joueurs étrangers**, des pièces complémentaires peuvent être demandées et à télécharger.

A chacune de vos actualisations, n'oubliez surtout pas de cliquer sur Sauvegarder les informations saisies !

Quand vous avez tout complété et téléchargé l'ensemble des documents requis, cliquez sur **ENREGISTRER LE DOSSIER COMPLET**. Si vous n'arrivez pas à enregistrer le dossier complet c'est que vous avez oublié de compléter une étape !

Informations complémentaires

Votre mot de passe est modifiable en cliquant sur le petit bonhomme en haut à droite, puis en cliquant sur profil utilisateur.

Vous devez remettre votre certificat médical à votre club pour conservation.

Pour votre information, ne jamais supprimer ce mail, tant que votre dossier n'est pas finalisé !

Une fois votre licence validée, vous recevrez un mail FFR. Vous aurez alors accès sur OVAL-E2 à votre carte licencié nécessaire à l'entrée des stades.

Pour toutes informations complémentaires

MélénA ALI-AICHOUBA
06 12 98 25 42

Page 3 sur 3